

COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

▪ Renseignements

Rédacteur : Paola Pieroni

Réunion du : 1 juin 2018

Objet : Commission permanente du numérique

▪ Personnes concernées

Participants	Excusés
Stéphane AMIARD	Daniel BOURRION
Catherine BERNARD	Fabrice GUERIN
Pierre SAULUE	Emile CEDILLE
Paola PIERONI	Axel LAMBERT
Anne REY	Nathalie DEBSKI
Lydie BOUVIER	Cyril FLEURANT
Nicolas DELANOUE	
Nicolas LEROLLE	
Philippe LERICHE	
Christophe DANIEL	
Laurent GARCIA	
Frédéric SAUBION	
Olivier AGNELY	
Frédéric HERSANT	
Nathalie CLOT	
Christine GHEYSENS	
Franck COADOU	
Fabienne HUBERT	

▪ Approbation du relevé de conclusions

Le relevé de conclusions de la séance du 16 mars 2018 est validé.

▪ Demande de subventions d'investissement Région

La convention triennale 2017-2020 de la Région est arrivée début mai 2018 à l'UA. Nos

prévisions de projets 2017-2018 et 2018-2019 sont validés. Etant donné la rigidité de cette convention, il est important de faire son suivi au fil de l'eau.

Les projets 2019-2020 doivent être intégrés à la matrice pour septembre 2018.

- **Points informatifs**

- **- Programme journée e-pédagogie 2018**

Cette journée sur le thème de la ludification est ouverte à tous les membres des établissements du pôle universitaire angevin. Il y sera fait des retours sur les appels à projets passés, des présentations, retours d'expériences « d'enseignements ludiques ». La fin d'après-midi sera consacrée aux ateliers jeux.

- **- Point sur les licences Voltaire**

Nous arrivons au terme de la deuxième année de contractualisation. Le nombre de licences achetées n'étant pas atteint, nous restons sur 4800 licences pour la future année universitaire. La faculté de Santé nous fait un retour très positif de cette plateforme. Certains personnels étant intéressés par cette mise à niveau orthographique, il est décidé de **proposer les licences restantes à la commission formation.**

- **- CPN du 2nd semestre**

Les prochaines commissions permanentes du numérique auront lieu les vendredis **12 octobre** et **7 décembre** 2018 de 9h30 à 12h30 en salle Emeraude de la Présidence. Dorénavant, par soucis de simplification des procédures, les invitations pour les CPN seront adressées via des invitations zimbra aux membres de la CPN.

- **- Schéma directeur du numérique**

Le projet de SDN passera au conseil d'administration du 5 juillet 2018 afin que soient validés les nouveaux outils qu'il comprend, leur programmation, la nouvelle organisation qu'il génère et les moyens à lui associer. Pour rappel, la 1ere phase du SDN consiste à consolider les outils numériques existants. Ensuite, il sera question de les amplifier. L'organisation du suivi de ce SDN se fera en 3 phases : opérationnelle, pilotage puis décisionnaire (voir diapo « organisation »). En comité de pilotage, sera réalisé une revue de projets (avec l'ensemble des directeurs de composante) afin que ses membres aient une vue de l'ensemble des programmes.

Les sponsors, binôme responsable d'un programme, auront pour rôle de rendre compte de leurs projets en comité de pilotage et seront lanceur d'alerte lorsqu'ils auront identifié des freins à l'avancée de leur programme.

Afin de mener à bien ce SDN, la société Wavestone nous recommande fortement **d'investir dans un outil de suivi** afin d'être en mesure de suivre l'ensemble des programmes et des projets. Il faut de plus entamer un changement de culture au sein de l'UA et ainsi rendre l'ensemble des projets et leur avancée, visible à tous les acteurs de l'UA.

- **- Réseau RTHD**

Renater (**RE**seau **NA**tional de télécommunications pour la **T**echnologie, l'**E**nseignement et la **R**echerche) est un groupement d'intérêt public qui relie par fibres optiques noires, l'ensemble des établissements de recherche et d'enseignement du territoire et leur fournit

un réseau très haut débit.

Renater a fait part de son prochain arrêt du maintien de la liaison Nantes-Angers-Le Mans-Tours, qui est la boucle secondaire utilisée par les trois universités ligériennes. L'UA, associée aux universités du Mans et de Nantes, a proposé à Renater de gérer nous-même cette liaison de fibres, avec un nouveau lien depuis le Mans vers Paris, ce que Renater a accepté dans son courrier reçu en mai 2018.

Nous devenons donc autonomes pour cette liaison dont le coût de fonctionnement est estimé à environ 50 à 70 000€ par an et pour laquelle nous allons négocier un financement global de location auprès de la Région.

▪ **Procédure de déclassement des matériels informatiques**

La procédure de déclassement de matériel actuelle est trop longue et dure entre 12 et 18 mois. Il a donc été décidé de la transformer afin de :

- réduire les délais de traitement ;
- revoir la priorisation de la redistribution et les associations à qui donner les ordinateurs ;
- simplifier la procédure .

Le passage au CA pour décision finale sera remplacé par un passage en CPN. Nous espérons réduire cette procédure à 6 mois. Nous souhaitons mettre en place une plateforme de dématérialisation pour les dons aux associations.

Une fois le matériel déclassé, l'agence comptable est prévenue afin qu'elle le retire de l'inventaire comptable. A l'heure actuelle, tous les matériels déclassés font objets de dons mises à part les tablettes servant aux ECNi qui sont revendues.

Il est important que nous ayons une vision globale du parc informatique afin de le gérer au mieux *en bon père de famille*. Il est décidé de mettre cette procédure à l'essai afin de tester son efficacité.

Les représentants de l'IUT et de l'UFR DEG font part de leur réserve quant à ce changement de procédure qui fonctionne très bien dans leurs UFR. Lydie BOUVIER souhaite conserver les bons termes que l'IUT possède avec certaines associations.

• **Projet i parapheur**

Le changement de réglementation des marchés publics nous impose de mettre en place à l'UA un outil de signature électronique. En effet, à partir du 1^{er} octobre 2018, tous les marchés de plus de 25 000€ HT devront être signés de manière électronique.

Nous nous sommes rapprochés du réseau « Dev Ouest » afin de connaître les outils utilisés par nos confrères ayant les mêmes contraintes que nous. C'est l'outil I-Parafeur de la société Libriciel qui sera utilisé.

En parallèle, nous avons acquis deux clés RGS2** afin de permettre au Président et au DGS de l'UA de signer les documents de façon électronique.

• **Questions diverses**

Comme convenu à la CPN du 16 mars 2018, le Service Assistance et Moyens Informatiques (SAMI) de la DDN a fait un inventaire de l'ensemble des imprimantes et copieurs présents à l'UA y compris les sites de Saumur et Cholet. Le but étant de réduire le nombre d'imprimantes individuelles et leur impact environnemental négatif.